

Rachīd BAZZĪ

Le conte et ses paradoxes: à propos d'un conte des *Mille et une nuits*

L'hypothèse de base qui soutient le présent travail¹ veut –pour paradoxal que cela puisse paraître de prime abord– que la réussite d'un conte se mesure à sa capacité de s'affranchir des aléas de l'oralité et de se muer en un récit homogène répondant aux attentes de son auditoire. Ce qui revient à dire que l'essentiel du travail du conteur consiste à démarquer un certain nombre de contes appartenant au répertoire dont il dispose déjà afin d'étoffer celui auquel il est en train de donner forme, tout en évitant, autant que faire se peut, le recours aux trop apparentes soudures.

Dans les contes des *Mille et une nuits* l'histoire du troisième *ḳalandar*² frappe par sa fragilité et par le manque d'harmonie entre ses différentes composantes. Aussi serait-il intéressant

1. Cette étude a fait l'objet d'une intervention dans le séminaire organisé par le Professeur Mohammad Dajafar Moïfar à l'Université de Paris X-Nanterre, et a pu bénéficier de ses conseils. Je profite de cette occasion pour lui dire ma profonde gratitude.

2. Ce conte fait partie de ce qui pourrait être considéré comme le noyau des *Mille et une nuits*, le cycle des *ḳalandars*, lequel n'est pas,

de l'aborder par le biais de ses paradoxes, et de l'interroger à partir de récits mieux conservés et, par là même, plus instructifs.

Les épisodes que nous utiliserons à titre de lignes directrices sont les suivants:

a) Un enfant tard venu se voit prédire par les astrologues qu'il devra périr de la main d'un roi, 'Aǰǎb; encore que le destin, spécifient les astrologues, pourrait en décider autrement: l'enfant serait appelé alors à jouir d'une longue vie.

b) A l'âge de quinze ans, alors que les signes avant-coureurs du danger commencent à se manifester, l'intéressé doit regagner une île pour se cacher dans une résidence souterraine que son père avait aménagée à cet effet, et ce justement dans le but de détourner la prédiction.

c) Après la dislocation de son bateau et le naufrage de son équipage, le même roi 'Aǰǎb échoue sur l'île, rencontre l'adolescent qui le met au fait de son histoire. Refusant d'accorder créance aux prédictions des astrologues, et persuadé qu'il lui serait impossible d'attenter aux jours de son jeune hôte, 'Aǰǎb se résout à rester en sa compagnie dans le souterrain. Alors que le délai annoncé par les astrologues est en passe de s'écouler, 'Aǰǎb tue l'adolescent par inadvertance: il glisse et tombe contre lui alors qu'il tient encore à la main le couteau dont il voulait faire usage pour lui servir du melon.

d) A la suite d'un bref séjour parmi dix hommes tous borgnes de l'œil droit, 'Aǰǎb ne peut faire autrement que chercher à percer le secret de leur difformité physique; pour ce faire, il arrive dans un château où il pourra vivre sous la protection des quarante femmes qui y résident, tout en ayant la possibilité de passer chaque nuit en compagnie de l'une d'elles. Attendu que les femmes doivent s'absenter pendant un laps de temps, leur hôte peut rester tout seul dans le château, avec, comme seule restriction, l'interdiction de pénétrer dans une pièce fermée; 'Aǰǎb passe outre à l'interdit et se voit emporter

par ailleurs, sans évoquer le récit iranien des quatre derviches. Notre lecture s'appuie sur la version de Galland, *Les Mille et une nuits*, Paris, Booking International, 1996, LIII^e et LXII^e Nuits.

par un coursier ailé qui l'abandonne loin du château après lui avoir crevé l'œil droit du bout de sa queue.

De cette histoire désarticulée et riche en rebondissements, deux situations se détachent avec force qui nous serviront de point d'appui pour nos analyses.

L'ennemi au visage d'ami

Le père et son entourage se doivent d'éviter à l'enfant la fin tragique qui le guette, et pourtant ils n'hésitent pas à le tenir isolé sur une île, et ce, au mépris de ce principe rudimentaire qui stipule que le meilleur endroit pour mettre l'enfant à l'abri est, à n'en pas douter, son propre foyer.

Cette situation paradoxale est de conséquence: une lecture du conte serait possible qui pourrait conseiller deux options divergentes, voire contradictoires. Il y a, en premier lieu, celle qui opère au ras du récit lui-même. Les astrologues prédisent la mort prématurée de l'enfant, et il n'est que naturel que les forces du destin l'emportent, en dépit des efforts des proches de l'intéressé. L'éloignement de l'enfant cadre-t-il difficilement avec cette hypothèse, et sa pertinence narrative est-elle voisine de zéro? Qu'à cela ne tienne. Il sera toujours facile de lui trouver une motivation assez convaincante pour avoir raison des interrogations du lecteur sceptique. On peut avancer, à titre d'exemple, qu'il aurait été difficile pour 'Aĵġb d'avoir accès à l'enfant si ce dernier était resté parmi les siens, alors que cette marge de manœuvre fait partie intégrante du conte.

L'autre lecture s'autoriserait, elle, de ce même choix d'un endroit aussi isolé comme site d'accueil pour l'enfant, pour faire fi de la lettre du conte et parier sur une version antérieure où il y aurait une situation aux antipodes de celle que l'on a maintenant. Ce dont parlerait la prédiction des astrologues, ce serait plutôt du meurtre du père de la main de son propre rejeton. D'ailleurs, pourrait s'interroger le même lecteur, la décision de mettre l'enfant à l'écart n'en dit-elle pas long sur son souci de se protéger contre lui? Bien que le conteur se trouve en mesure de doter cette décision d'une fonction,

rien ne nous dit qu'elle ne participait pas à l'origine d'une économie différente de celle qui sera la sienne dans *Les Nuits*.

Dans l'impossibilité de trancher en faveur de l'une ou l'autre des deux hypothèses, force est, par conséquent, de trouver et d'interroger d'autres textes traitant du même thème, comme celui qu'on trouve dans *Baxtyār-Nāme*:³

Un roi est exaucé après avoir longtemps espéré la venue d'un héritier. Cependant, son bonheur s'avère de courte durée, les astrologues lui annonçant qu'à l'âge de sept ans son enfant périra dévoré par un lion. Pour autant, lui assure-t-on encore, la prédiction n'est pas irrévocable et l'enfant pourra être épargné; auquel cas, c'est lui qui mettra fin à la vie de son propre père. Le roi décide de faire face à la prédiction en composant avec la situation complexe qui en découle, et qui transforme son enfant en "*došman-e dūst rūy*", selon ses propres termes. Aussi envoie-t-il l'enfant dans une montagne où il vivra isolé, en compagnie de sa nourrice, dans une résidence souterraine. Or, c'est négliger l'opiniâtreté du destin. Un lion affamé fait irruption dans le souterrain pour mettre la nourrice en pièces et blesser grièvement l'enfant en le saisissant par le bras pour le jeter hors du souterrain.

Sur ces entrefaites, un chamelier passe juste à proximité, trouve l'enfant encore vivant, se prend d'affection pour lui et l'adopte. Le roi vient, comme à l'accoutumée, rendre visite à son fils; ne le trouvant pas et remarquant la présence du lion au fond du souterrain, il croit que son enfant a péri.

A la faveur de la bravoure et de l'endurance dont il fera preuve, l'enfant sera recruté par un groupe de '*ayyārān*'. La puissance de ces derniers devient telle que le roi, le père de l'enfant, décide de marcher contre eux. Un combat corps à corps s'engage entre le roi et son fils, qui s'ignorent toujours, et se termine à l'avantage du dernier.

Nul doute que le conte iranien est mieux conservé et plus homogène que son répondant arabe; par ce fait, la leçon qui

3. Ed. M. Rowšan, Téhéran, Bonyād-e farhang-e Irān, 1348/1969, pp. 252-265.

s'en dégage est à même de démontrer que ce dernier a pu certes sauvegarder un motif –la mise à l'écart de l'enfant– mais sans en avoir assimilé les vraies motivations.⁴ A partir du moment où l'horoscope de son fils le désigne comme son assassin potentiel, le père doit s'employer à le mettre hors d'état de nuire. Ce qui n'entame en rien son amour paternel et sa détermination à faire barrage au danger qui menace son fils. En témoigne le soin qu'il prend de le mettre à l'abri, sous la protection de sa nourrice, de surcroît. En d'autres termes, à prédiction double, disposition double.

On peut, dès lors, supposer que l'histoire du troisième *ḳalandar* avec l'adolescent du souterrain est foncièrement tributaire du *Baxtyār-Nāme* ou d'un récit de la même famille. Elle proviendrait alors d'une tradition où deux thèmes bien ancrés dans le folklore international –celui du père dont le destin est de périr de la main de son enfant (l'enfant exposé) et celui de l'enfant dont le destin est de mourir prématurément (l'enfant caché)– auraient confondu leurs frontières.

Bien sûr, la question reste ouverte de savoir pourquoi seul l'un des deux thèmes à l'œuvre dans le conte, celui ressortissant à l'enfant caché, a pu prendre le dessus. A notre sens, cette transformation pourrait s'expliquer dans une large mesure par l'amalgame avec un conte dont on peut trouver une version chez al-Tanūxī, celui de l'adolescent qui périt accidentellement.⁵

Le narrateur se trouve au milieu d'un groupe d'amis réunis autour d'une jarre de vin et d'un melon, lorsqu'un adolescent –imberbe, précise-t-on– qui se trouve parmi les convives, se met en tête de plaisanter avec l'une des personnes présentes en

4. Un autre détail pourrait parler en faveur de cette hypothèse, c'est le fait que dans le cas du troisième *ḳalandar* aussi la prédiction pourrait ne pas avoir lieu. C'est le récit de *Baxtyār-Nāme* qui permet à ce détail de se réconcilier avec sa vraie fonction: assurer une brèche par où pourra s'introduire la seconde prédiction, celle se rapportant au père.

5. *Al-faraḳ ba'da aš-šidda*, éd. Abbud aš-Salḳī, Beyrouth, Dār Ṣādir, 1978, t. III, pp. 58-60.

l'obligeant –cédant en cela à une impulsion purement ludique– à lui donner le couteau qu'elle tient à la main. La personne en question trouvant la plaisanterie hors de saison fait un geste maladroit, et sans le préméditer, lui plante le couteau en plein cœur.

Le groupe, pris au dépourvu, succombe à la panique, avant de se ressaisir pour décider d'un commun accord de se charger de l'acte commis par le convive malheureux. Ainsi le cadavre est dépecé et chacun doit en prendre une partie, à charge pour lui de la faire disparaître.

Le conteur des *Nuits* n'empruntera à ce conte que les éléments dont il aura besoin pour étoffer le sien sans le dénaturer: l'arme du crime –un couteau que rien ne destinait à tuer: il était là pour couper le melon– et la nature du forfait: un crime non prémédité. La boisson et les amours pervers, qui font office de toile de fond à la mort de l'adolescent, seront complètement passés sous silence. Et pourtant, tout nous engage à supposer que le conteur y a pensé et qu'il a dû même les prendre en ligne de compte avant d'opter pour l'emprunt. Comment aurait-il pu faire une association avec le conte d'*al-Tanūxī*, s'il n'avait pas pensé à ces amours pour le moins peu conventionnels. Il suffit que le troisième *ḳalandar* se trouve dérobé aux regards, avec, non loin de lui, un bel adolescent, pour que le conteur pense à l'histoire de l'adolescent "imberbe". Sachant qu'il ne peut doter son récit d'un nouvel élément sans que cela ne porte à conséquence, le conteur décide de se démarquer de son modèle iranien, vraisemblablement *Baxtyār-Nāme*, en se séparant de la seconde prédiction, celle relative à la mise à mort du père par son fils.

Double peine pour un seul crime

Alors que le premier paradoxe intéresse en premier lieu l'adolescent du souterrain, le second, lui, se situe au niveau du protagoniste principal de l'histoire, le troisième *ḳalandar* lui-même. Le lecteur qui s'évertuerait à comprendre pourquoi

ce dernier doit être éborgné, en serait pour ses frais. Il est vrai qu'il a commis un délit et qu'il se trouve par conséquent possible d'un châtement. Seulement, n'étant nullement justifiée par le conte, la mutilation physique qui le marquera à vie s'avère disproportionnée par rapport à son écart de conduite.

A quoi peut-on imputer ce relâchement dans la technique narrative du conteur? A coup sûr, au fait que la disgrâce corporelle est un ajout tardif et qu'elle n'est là, en dernier ressort, que pour aggraver le châtement qui frappait déjà l'intrus, l'expulsion du château. Aussi le conteur s'abstient-il de se montrer indulgent en soulignant, par exemple, ses liens avec le reste du récit.

Dans l'histoire indienne du brahmane Saktideva,⁶ qui pourrait témoigner de l'état antérieur du récit, le héros mène une vie qui annonce déjà celle du héros arabe, avant de céder à la tentation, tout comme lui, en accédant à la terrasse interdite. Peu après son départ du château, il avise un coursier, lequel n'attend que le moment où l'intrus sera à sa portée pour le précipiter d'une ruade au fond de l'étang avoisinant. Quand le héros refait surface, il découvre, à sa grande surprise, qu'il se trouve déjà dans sa propre contrée.

Le débat ouvert ci-dessus peut maintenant se préciser. Non content d'expulser le héros, ce qui est déjà en soi un châtement,⁷ le cheval doit maintenant l'éborgner. On est donc porté à penser que le conteur a dû suivre un autre conte faisant état d'un délit proche de celui du héros des *Nuits*, mais suffisamment grave pour justifier la sanction de la mutilation.

Dans *Baxtyār-Nāme*,⁸ le thème de la perte de la vue consécutive à la violation d'un interdit apparaît à deux reprises. Dans les deux récits en question, le héros –respectivement, un prince et un simple commerçant– croit arriver, à la suite

6. *Somadeva. L'océan des rivières de contes*, éd. N. Balbir, Paris, Gallimard ("Bibliothèque de la Pléiade"), 1997, pp. 206-242.

7. La fonction d'un cheval ailé, consistait, à l'origine, à s'envoler, chargé du héros, pour l'éloigner du château.

8. *Op. cit.*, pp. 56-75 et 164-177.

d'une série d'épreuves, à un lieu d'accueil et se prend à rêver d'une vie meilleure. Or, un regard furtif jeté à travers un trou pratiqué dans le mur mitoyen au harem de son bienfaiteur, conduit le héros à sa perte: son délit de voyeurisme est impardonnable et il doit l'expier en subissant le châtement approprié: se faire crever les yeux. Si le conteur iranien n'a pas de peine à faire sentir la logique qui régit ses deux contes, c'est dans la mesure où le crime et le châtement y œuvrent encore de concert.

Si on reprend maintenant le conte du troisième *ḳalandar*, on s'aperçoit qu'il est susceptible d'évoquer celui de *Baxyār-Nāme* sans pour autant s'aligner sur lui. A l'encontre du conte iranien, le lien qui existe entre la maladresse du héros et son éborgnement par le cheval est complètement refoulé à l'arrière-plan. Et pourtant, il est évident qu'en voyant ce qui est prohibé, le troisième *ḳalandar* se condamne à la sanction qui s'impose: sacrifier l'organe fautif, l'œil.

Dans *Āh 'alā mā fāt!* (*Hélas sur le passé!*),⁹ on trouve une situation similaire à celle dont parle *Baxyār-Nāme*. Le héros, 'Abd Allāh, intrigué par l'arrivée inopinée de femmes au château, n'hésite pas à jeter un regard, à travers un trou pratiqué dans la porte, dans la pièce où elles se sont retirées. Il est vrai que le héros en sortira sain et sauf, mais son geste est de nature à révéler le trait principal du personnage, sa propension au voyeurisme, et à justifier, par la même occasion, le sort tragique qui lui sera réservé par la suite.

Il est cependant une question sur laquelle pourrait acheminer notre analyse. Les deux contes iraniens sont certes incontournables pour élucider l'éborgnement du héros, mais ils sont loin de nous suffire, puisqu'ils restent muets au sujet de la

9. Ms. n°3678 de la Bibliothèque Nationale de France, f°29. Sur la parenté de ce conte avec celui du troisième *ḳalandar* et autres contes des *Nuits*, on peut consulter l'analyse qu'en a faite M. Gaudefroy-Demombynes dans son commentaire de l'«Histoire de Mohammed ben Abd Allah el-Quairouani», *Les Cent et Une Nuits*, Paris, Sindbad («La bibliothèque arabe»), 1982, pp. 49-58.

ruade. En d'autres termes, ils nous sont utiles pour comprendre la raison de la sentence, mais pas sa nature.

Dans un autre conte arabe,¹⁰ il est question d'un riche négociant qui voit sa fortune réduite à néant à la suite d'une inondation. Dans son malheur, le négociant trouve cependant une note d'espoir. En effet, son chameau est resté indemne, et il peut le récupérer, pour peu qu'il consente à se séparer momentanément de son fils unique. Démarche apparemment inoffensive, qui lui vaudra cependant la perte de son enfant éventré par un loup, tandis qu'il sera lui-même défiguré et aveuglé pour le restant de ses jours à la suite d'une ruade du chameau.¹¹

Ainsi, le motif de l'éborgnement s'appuie sur une tradition se situant à la charnière des trois récits cités ci-dessus. Tout comme les deux héros de *Baxtyār-Nāme*, celui des *Nuits* est convaincu d'un délit de voyeurisme; aussi l'association entre les deux situations convie-t-elle le conteur à lui faire administrer le même châtement. De même, c'est le fait que son héros se trouve à proximité d'un coursier, imitant en cela le héros indien, Saktideva, qui va lui dicter le procédé le plus approprié à l'exécution de la sentence: recevoir, à l'instar du

10. Ibn abī al-Dunyā al-Baġdādī, *Kitāb al-i'tibār*, éd. 'Abd ar-Raġmān Xalaf, Amman, Dar al-Baṣīr, 1993, p. 56.

11. Il est révélateur de constater qu'à la fin de cette histoire, ainsi que d'une autre qui lui est apparentée (*ibid.*, p. 53), le héros doit se présenter devant un souverain, ou quelqu'un de son entourage, qui vient de subir lui aussi une perte –mais de moindre ampleur– afin de le consoler en le persuadant, sa difformité physique à l'appui, que sa perte ne pourra nullement soutenir la comparaison avec celle dont il a fait l'objet lui-même. Dans un cas, il s'agit du khalife omeyyade, 'Abd al-Malik b. Marvān endeuillé par la perte de son fils. Le souci de monnayer son malheur, est donc la motivation majeure du héros. Dans *Les Nuits*, bien que les *ḳalandars* affirment être venus à Bagdad dans l'espoir d'avoir une entrevue avec Hārūn ar-Raṣīd, leur fonction d'origine –soutenir le khalife dans son travail de deuil et en tirer profit– n'a plus lieu d'être. D'ailleurs le climat général qui régit l'ensemble du cycle ne s'y prête guère: le khalife abbasside, mène une vie des plus paisibles et rien ne laisse supposer qu'il ait besoin d'une aide quelconque.

négociant arabe, une ruade en pleine figure.

Le tableau synoptique suivant nous permettra de mieux cerner les deux paradoxes examinés ci-dessus :

	Premier paradoxe: faire isoler l'enfant que l'on veut protéger	Deuxième paradoxe: éborgner le fautif qui a déjà expié sa faute
L'enfant prédestiné (<i>Baxtyār-Nāme</i>)	L'enfant est condamné soit à périr entre les griffes d'un lion, soit à tuer son père	
Le héros qui perd la vue (<i>Baxtyār-Nāme</i>)		Le voyeur est condamné à se faire crever les yeux
Le conte indien (Saktideva)		Le héros se trouve à la portée d'un cheval
Le négociant arabe		Le héros perd la vue à la suite d'une ruade

Ceci dit, la question de l'éborgnement est loin d'être réglée. Dans *Les Nuits*, le héros reçoit un coup de queue et non un coup de sabot et ne perd qu'un seul œil.

Cette transformation tiendrait au fait que justement la mutilation devait être circonscrite: il y va de l'économie narrative du conte. Il est vrai que dans *Āh 'alā mā fāt*, bien qu'il ait reçu une ruade, le héros en sera quitte pour un éborgnement. Le conteur des *Nuits* a dû juger que cette situation pourrait prêter à confusion –la victime d'une ruade, et l'histoire du négociant arabe est là pour en administrer l'évidence, doit perdre ses deux yeux– et qu'il lui appartiendrait de la pallier en remplaçant la ruade par un coup de queue. De plus, s'il s'était borné à imiter son modèle, le conteur aurait dû se mettre en grands frais d'imagination pour trouver l'astuce capable de permettre à son personnage d'arriver à Bagdad avec ses yeux éteints et rencontrer les deux autres *qalandars* qui doivent, eux aussi, cela va sans dire, souffrir du même handicap. En d'autres termes, il aurait été obligé de mettre un terme à son récit, ou, du moins, de l'abrégé.